

# BULLETIN D'ADHÉSION

Partagez la culture, faites un don !

Engagez-vous à nos côtés en faveur de la création artistique, de l'accessibilité pour tous les publics, d'une programmation favorisant le dialogue interculturel et intergénérationnel.

Joëlle Perrault – Déléguée au mécénat Châteauvallon-Liberté / joelle.perrault@theatreliberte.fr.



## JE SOUHAITE ADHÉRER AU CERCLE DES MÉCÈNES CHÂTEAUVALLON-LIBERTÉ ET AINSI DEVENIR :

### Membre Actif

- Individuel solo : 250€ (coût réel : 85€\*)
- Individuel duo : 400€ (coût réel : 136€\*)
- Entreprise TPE/PME : 1200€ (coût réel : 480€\*)

Bénéficiez de nombreuses contreparties liées à la découverte du processus créatif et participez aux actions de sensibilisation. Pour en savoir plus, consultez le tableau des contreparties au verso.

### Membre Bienfaiteur

- Individuel solo : 550€ (coût réel : 187€\*)
- Individuel duo : 800€ (coût réel : 272€\*)
- Entreprise TPE/PME : 3 000€ (coût réel : 1200€\*)

Bénéficiez de nombreuses contreparties liées à la découverte du processus créatif et participez aux actions de sensibilisation. Pour en savoir plus, consultez le tableau des contreparties au verso.

## COORDONNÉES

Entreprise : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Si duo : Nom, Prénom : .....

### Remerciements

- Garder l'anonymat
- Figurer parmi les donateurs
- Dédier ce don à .....

Montant TOTAL du don : ..... €

### Modalités du don

En choisissant d'intégrer le Cercle des Mécènes Châteauvallon-Liberté, vous soutenez deux structures, le règlement doit donc se faire via **deux chèques de même montant** :

- Un premier à l'ordre du Liberté
- Un second à l'ordre de Châteauvallon

Les deux chèques devront ensuite être transmis par courrier avec ce bulletin à l'attention de Joëlle Perrault, Théâtre Liberté, Grand Hôtel, place de la Liberté, 83 000 Toulon.

Deux reçus fiscaux vous seront transmis à l'adresse indiquée.

*Exemple : vous souhaitez devenir mécènes individuels duo et ainsi faire un don de 400 euros, vous réalisez donc un chèque de 200 euros à l'ordre du Théâtre Liberté et un autre de 200 euros à l'ordre de Châteauvallon que vous transmettez par courrier avec ce bulletin à l'adresse ci-dessus.*

Date et signature :

\* **Fiscalité et Mécénat** : pour chaque don, les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable tandis que les entreprises peuvent déduire 60% du montant du don de l'impôt sur les sociétés jusqu'à 10 000 euros et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. En choisissant d'intégrer le Cercle des Mécènes, vous soutenez deux structures et recevez un reçu fiscal au titre de votre don à Châteauvallon et un reçu fiscal pour votre don au Liberté.